

COMMUNE DE MENDE

OBJET :

Vente
Commune de
Mende / SAS
BIO ENERGIE
Régularisation
du merlon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 04 juin 2020

L'an deux mille vingt, le quatre du mois de juin, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous les présidences respectives de Monsieur Laurent SUAU, Maire, et de Madame Marie PAOLI, en qualité de doyenne de l'assemblée, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 33
▪ représentés : 0
▪ absents : 0

Etai~~ent~~ présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elisabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoints, Monsieur Alain COMBES, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Christophe LACAS, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Valérie TREMOLIERES, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Catherine THUIN, Monsieur Philippe POUGET, Monsieur Karim ABED, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Bruno PORTAL, Madame Emmanuelle SOULIER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
27 Mai 2020

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Betty ZAMPIELLO, Conseillère Municipale, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

10 JUIN 2020

Madame Marie PAOLI expose :

La Commune de Mende et la SAS Bio-Energie ont signé une convention de réalisation d'un merlon paysager en périphérie Sud de l'usine de cogénération BIO ENREGIE situé au Causse d'Auge de Mende.

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Il est rappelé que les modalités de cette opération ont été fixées par une convention entre la Commune et l'Etat (DRE Languedoc-Roussillon) et que les travaux ont fait l'objet d'un marché négocié en date du 21 janvier 2010 passé avec la société Engelvin TP réseaux.

Aujourd'hui les aménagements étant terminés, conformément à l'estimation du service des domaines et après réalisation d'un document d'arpentage par la SARL FAGGE & Associés, géomètres-experts, il est proposé de :

- **DECIDER LA VENTE** à la SAS BIO ENERGIE des parcelles suivantes :

Parcelles	Lieu-dit	Nature	Superficie	Prix
AI 336	Causse du Roussel	L	444 m ²	18.093,00 €
AI 338		L	2012 m ²	
AK 1040		T	2046 m ²	
AK 1042		T	1718 m ²	
AK 1038		AG	2 m ²	
Partie du Valat non cadastrée				

Les frais notariés étant à la charge de l'acquéreur.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte de cession à intervenir en l'office notarial de Mende 7, Allée Paul Doumer.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le 30 JUIN 2020
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 5 juin 2020
Le Maire
Laurent SUAU



Télétransmis à la Préfecture

Le : 30 JUIN 2020

Accusé de réception du 30 JUIN 2020